

---

## LETTRE INÉDITE DE PASUMOT,

SUR DES MANUSCRITS ET DES LIVRES DE LA VILLE D'AUXERRE.

---

Dans une Notice intitulée : *Le Père Laire et la bibliothèque publique d'Auxerre*, M. Quantin a rappelé les titres qui recommandent la mémoire de ce savant bibliographe et les services qui doivent la rendre particulièrement chère au département de l'Yonne.

Nous avons découvert, à la bibliothèque de Besançon, une lettre de Pasumot, membre de l'ancienne académie d'Auxerre, adressée au Père Laire, dans le but d'éclairer ses recherches et de seconder ses efforts, au moment où il réunissait les matériaux épars de la bibliothèque confiée à ses soins.

Cette lettre inédite est si pleine de faits, elle nous intéresse sous tant de rapports, que la Société, après en avoir accueilli la communication avec faveur, nous a prié de la publier dans ce Bulletin. Nous satisfaisons avec empressement à ce désir.

DÉY.

Paris, ce 21 frimaire an IX.

\* Citoyen,

\* Depuis bien longtemps, j'ai envie de vous écrire et jusqu'à présent je n'ai pu le faire. Je ne crois point avoir l'honneur d'être connu de vous ; mais, d'après beaucoup de témoignages de très-honnêtes gens, mes amis, je vous connais pour un très-honnête et brave homme dont je désire acquérir et obtenir l'amitié.

\* D'après la place que vous occupez et que vous remplissez à la satisfaction publique, je désire savoir de vous si vous avez dans votre bibliothèque :

» 1° Le *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, dont le chapitre était en possession (1).

» 2° Les 5 vol. petit in-<sup>fo</sup> des manuscrits de dom Viole, lesquels étaient à la bibliothèque de Saint-Germain (2).

» 3° Deux volumes grand in-<sup>fo</sup> et reliés, manuscrits de M. Bargédé, bourgeois d'Auxerre, sur l'histoire de cette ville. L'un de ces volumes était à la bibliothèque du chapitre de Saint-Étienne, et l'autre à Saint-Germain (3).

» 4° L'original de la chronique de Robert Abolans. Cet original, en parchemin, sorti de la bibliothèque des Prémontrés, avait été acquis par le citoyen Fournier, imprimeur actuel, qui, trop honnête homme pour laisser perdre ou égarer cet original a pris, par des amis, les moyens pour conserver ce manuscrit.

» 5° Avez-vous trouvé à la bibliothèque de Saint-Germain une copie, peu ancienne de ce manuscrit, grand in-4° ou petit in-<sup>fo</sup> relié (4)?

• Cette copie dont je veux vous parler, ou autrement ce volume contient autres choses encore que la chronique en question, et j'y ai vu un plan des grottes de Saint-Germain, dont j'ai pris copie.

» 6° Vous devez trouver dans les in-12 de la bibliothèque du chapitre, la description de ces saintes grottes, toute chargée de notes manuscrites de feu l'abbé Lebeuf, écrites en marge du livre, en haut ou en bas des pages. Ce livre vient de M. Potel qui me l'a jadis communiqué. J'en ai pris la copie (5).

» Voilà les principaux articles dont j'ai d'abord à vous parler, mais il est bon de vous dire que M. Housset, le médecin, possède un ancien nécrologue des Cordeliers, intéressant pour les familles d'Auxerre.

(1) M<sup>s</sup>. N° 123 de la bibl. d'Auxerre.

(2) M<sup>s</sup>. N° 123 id.

(3) M<sup>s</sup>. N° 126 id.

(4) Chronique de Saint-Marien, M<sup>s</sup>. N° 121 de la bibl. d'Auxerre.

(5) Ce curieux exemplaire est aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Blin, professeur d'histoire au collège d'Auxerre.

Ce monsieur est très-communicatif. J'ai vu et feuilleté ce manuscrit chez lui seulement.

» Il y avait à Auxerre une académie que M. de Cicé a détruite. J'en étais et j'ai écrit toute l'histoire de cette destruction pour servir quelque jour. Je voudrais bien vous envoyer copie de cette histoire pour être en dépôt à la bibliothèque, mais faire cette copie, quoique cela ne soit pas bien long, *hoc opus, hic labor*. J'espère la faire, mais je ne puis, quant à présent, en fixer l'époque.

» Mais il existe un registre de cette académie qui contient les délibérations, les arrêtés, etc. Il me paraît intéressant que ce registre ne soit pas perdu et qu'il entre dans votre bibliothèque. Lors de la destruction de l'académie, elle arrêta que ce registre, avec tous les mémoires, seraient déposés par M. Marie de Saint-Georges, qui en était dépositaire, au greffe de l'intendant de Dijon.

» C'était un nommé François, demeurant rue de la Frécauderie, qui tenait ce greffe. Je crois que ce dépôt n'a pas été effectué, car j'ai trouvé ici, dans les papiers qui avaient été saisis par autorité de police et que j'ai renvoyés à madame Lepère, la mère, quelques mémoires dont les enfants de M. de Saint-Georges avaient fait distraction avec un fils de madame Lepère. Ainsi M. de Saint-Georges doit avoir encore entre ses mains le registre de l'académie. Comme ce registre n'est point sa propriété et qu'il a dû être déposé, alors il vous est facile de vous procurer ce registre et les autorités constituées doivent concourir à le faire trouver par M. de Saint-Georges et à le faire placer dans la bibliothèque (1).

» J'ai lu, il y a déjà longtemps, dans le Magasin encyclopédique de Millin, une lettre de vous sur la trouvaille qui a été faite à peu de distance des murs de la ville, près du pont, de quelques coins anciens d'une médaille de Tibère. Vous disiez dans cette lettre, si je ne me trompe, que vous vous proposiez de faire faire l'analyse du

(1) Cette collection est cataloguée à la bibliothèque d'Auxerre, sous le N° 149.

métal de ces coins. Mais vous savez que beaucoup de ces coins romains sont connus, que le feu comte de Caylus en a publié plusieurs dans son recueil d'antiquités et que l'analyse de ces coins a été faite et refaite. Mais, d'après la description qui m'a été faite de vos coins par un ami, il se trouve qu'au lieu de 2 pouces et demi à peu près, qui est la hauteur des coins connus et très-avérés être vrais et antiques, les vôtres ont 5 à 6 pouces, ce qui me les ferait soupçonner être faux (1). Je désire voir vos coins et pour cela vous pourriez en confier un à quelqu'ami sûr qui, quand il viendrait à Paris, pourrait s'en charger et me le communiquer. M. Paullevé, l'un de vos confrères, pourra vous indiquer quelqu'un de sûr.

» J'ai lu avec plaisir votre programme d'exercices bibliographiques, et je l'ai fait passer à M. Camus, dépositaire des archives nationales, qui s'occupe de cette partie, qui est un bon et honnête citoyen, en état de rendre service; mais, comme je suis malade depuis cette époque, je n'ai pu aller le voir et savoir ce qu'il en a pensé.

» Voilà, Citoyen, les objets différents dont je désirais vous entretenir. Je souhaite que cette lettre ne vous soit point désagréable, et je vous prie de la recevoir comme le gage de quelqu'un qui prisera beaucoup votre amitié. C'est dans ces sentiments que je vous salue cordialement.

PASUMOT. »

» P. S. Feu M. Lepère, directeur de la poste, et qui est un homme de beaucoup de capacité et de talents, a fait beaucoup d'observations trigonométriques pour la carte des environs d'Auxerre. Ses observations, faites avec M. Trébuchet, autre homme d'esprit, sont restées à sa veuve, et M. Lepère, le jeune, les possède et les garde pour son fils. J'ai analysé jadis la portion de cet ouvrage relative à la direction du méridien d'Auxerre passant par l'horloge de la ville. Copie de mon travail se trouvera dans la collection des mémoires académiques, s'ils existent encore. »

(1) L'état physique et chimique de ces coins a été constaté par M. Villiers, dans le 2<sup>e</sup> vol. du Bulletin, p. 351. — Ces coins sont maintenant à la Bibliothèque impériale à Paris.